

LE BULLETIN DE VEILLE

Numéro
317

02 MARS 2018

SOMMAIRE

○	INSOLITE _____	3
	DES HACKERS ONT APPRIS À MINER DE LA CRYPTOMONNAIE AVEC MICROSOFT WORD _____	3
○	ACTUALITÉS _____	3
	REVOLUT DÉFEND LA VALIDITÉ DE SON MODÈLE _____	3
	ASSURANCE-VIE ET SUCCESSION : BERCY REFUSE DE REPOUSSER LE CAP DES 70 ANS _____	4
○	OFFRES _____	4
	CRÉDIT AGRICOLE ILE-DE-FRANCE DÉVOILE GLOBETROTTER _____	4
	ORANGE BANK : LE CRÉDIT CONSO ARRIVE EN MARS _____	5
○	DISTRIBUTION _____	5
	ASSURANCE VIE : LA BANQUE POSTALE LANCE UN CONTRAT EN LIGNE _____	5
○	DIGITAL _____	6
	LA BANQUE POSTALE : UNE APPLI CONTRE LES FINS DE MOIS DIFFICILES _____	6
	CHEZ NATIXIS ASSURANCES, LE CHATBOT ANNA COMPULSE LES DOCUMENTATIONS _____	6
	L'ASSISTANT VIRTUEL INDISCRET DE SBERBANK _____	7
○	PAIEMENTS _____	7
	VISA ET ALLIANZ PARTNERS PRÉSENTENT UNE NOUVELLE SOLUTION DE PAIEMENT « ALLIANZ PRIME » _____	7
○	RÉGLEMENTAIRE _____	8
	LA FINANCE PARTICIPATIVE DEMANDE AUX RÉGULATEURS DE CHANGER D'ÉCHELLE _____	8
	SOLVABILITÉ 2 : DES SIMPLIFICATIONS DANS LE CALCUL DES EXIGENCES DE CAPITAL _____	8
○	RAPPROCHEMENTS _____	9
	LE PARTENARIAT AVEC GROUPAMA ET CRÉDIT AGRICOLE EST RENFORCÉ _____	9
	UN PARTENARIAT ENTRE L'ANACT ET AG2R LA MONDIALE _____	9

INSOLITE



Des hackers ont appris à miner de la cryptomonnaie avec Microsoft Word

28 FEVRIER 2018 – SPUTNIK

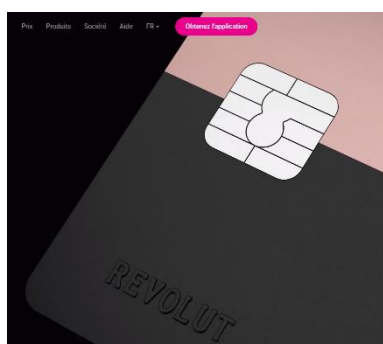
Des **analystes en cybersécurité** ont fait état d'une nouvelle découverte plutôt insolite : **le vol de cryptomonnaie** est maintenant possible grâce à une nouvelle fonctionnalité de **Microsoft Word**, qui permet aux utilisateurs d'intégrer des éléments multimédias.

Des hackers ont appris à **miner de la cryptomonnaie en utilisant Microsoft Word** installé sur l'ordinateur personnel d'un utilisateur. Pour le minage, les hackers utilisent **Online Video**, la nouvelle fonctionnalité de Microsoft Word qui permet d'**intégrer directement des vidéos d'internet** à l'intérieur des documents.

Lorsque l'on démarre cette nouvelle fonctionnalité, apparaît une vidéo et un lien vers la page d'enregistrement. Après avoir lancé le script de minage se lance la vidéo, et juste à ce moment-là, **le processeur et la carte graphique de l'ordinateur de l'utilisateur commencent le processus de minage**.

Ce système n'apporte pas beaucoup de profit aux cybercriminels, puisque la fermeture du fichier sur l'ordinateur provoque l'arrêt du minage de la cryptomonnaie. Mais les experts n'excluent pas qu'au fil du temps, **les hackers trouveront un moyen de mettre en œuvre « un minage de masse »**. [EN SAVOIR+](#)

ACTUALITÉS



Revolut défend la validité de son modèle

26 FÉVRIER 2018 – LES ECHOS

La fintech qui revendique **1,5 million d'utilisateurs** affirme avoir passé le **seuil de rentabilité** en décembre 2017. En passe selon elle d'obtenir un **agrément bancaire** elle veut continuer à **s'étendre à l'international**.

Revolut revendique aujourd'hui **220 000 clients Français** (2^{ème} marché derrière la Grande-Bretagne -800 000 utilisateurs-). L'allemande **N26** indique **200 000** utilisateurs (en janvier 2018) et **Orange Bank**, a annoncé la conquête de **100 000** clients en quatre mois.

La fintech tire une bonne partie de ses revenus **des commissions interchange** qu'elle touche sur les transactions effectuées avec sa carte.

Par ailleurs, Revolut espère obtenir d'ici à la fin du premier trimestre **une licence bancaire** européenne pour permettre à ses clients d'être à découvert ou de solliciter un crédit. « *Les coûts de la licence bancaire sont déjà absorbés* », assure Benjamin Belais, en charge du développement de la fintech en France. Afin de financer ce développement, Revolut a notamment pu compter sur **une levée de fonds de 66 millions de dollars** cet été. [EN SAVOIR+](#)



Assurance-vie et succession : Bercy refuse de repousser le cap des 70 ans

01 MARS 2018 – CBANQUE

Faut-il **reculer le « cap des 70 ans »**, lié à la **fiscalité successorale de l'assurance-vie**, au regard de l'allongement de l'espérance de vie ? Pas question, coupe le ministère de l'Economie et des Finances.

Le « cap des 70 ans », pour un titulaire d'assurance-vie, a une incidence notable. En cas de décès du titulaire, les versements effectués jusqu'à 70 ans **sont exonérés d'impôt jusqu'à 152 500 euros par bénéficiaire**. Passés les 70 ans, l'ensemble des versements, tous contrats confondus, sont soumis aux **droits de succession dès qu'ils dépassent 30 500 euros**.

Les seuils de 70 ans et de 30 500 euros ont été **fixés en 1991**. L'association d'épargnants **Afer**, qui propose le célèbre contrat du même nom, a réclamé à plusieurs reprises une **actualisation de ces seuils**.

Dans sa réponse, Bercy a opposé une fin de non-recevoir à cette double requête. Concernant le fameux cap des 70 ans, le ministère rappelle **l'objectif anti-optimisation successorale** de cette mesure quant au montant de l'abattement, fixé à 30 500 euros, Bercy souligne qu'il s'agit déjà **d'une mesure favorable par rapport au régime fiscal des autres actifs successoraux**. [EN SAVOIR+](#)

OFFRES

Crédit Agricole Ile-de-France dévoile Globetrotter

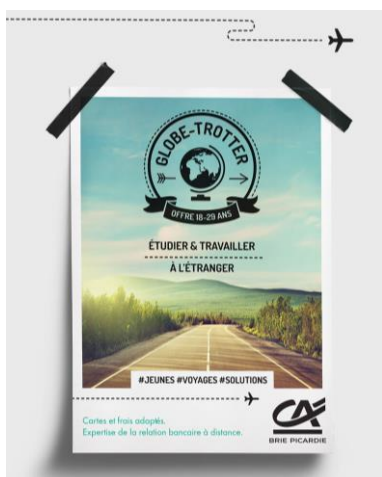
28 FEVRIER 2018 – ASSURANCE & BANQUE 2.0

Pour **2€/mois**, les 18-29 ans peuvent voyager en toute tranquillité avec **la nouvelle offre Globe-Trotter du Crédit Agricole** : un compte bancaire, une carte internationale et un monde à découvrir.

Le **compte bancaire avec un virement gratuit par mois partout dans le monde**, un **découvert autorisé**, la **gestion à distance** ou en agence avec un conseiller dédié et **sans frais de tenue de compte**.

La carte est internationale avec tous les **paiements et retraits gratuits à l'étranger** (zone Euro et hors zone Euro), une **assurance et une assistance Voyage**, des plafonds de retraits et de **paiements personnalisables** et **aucune condition de revenu ni d'épargne**. Des services complémentaires émaillent cette offre parmi lesquels l'Assurance Globe-Trotter pour couvrir les frais de santé lors de voyages de longue durée à l'étranger et le **Prêt Etudiant 1%** pour financer ses études à l'étranger.

La banque régionale s'inscrit ici pleinement dans une démarche de **Test and Learn**. Ainsi Globe-Trotter se complétera dans les prochains mois de nouvelles fonctionnalités innovantes. [EN SAVOIR+](#)



Orange Bank : le crédit conso arrive en mars

26 FEVRIER 2018 – LE FIGARO

Orange Bank va lancer dans le courant du mois de mars son **offre de crédit à la consommation**, en attendant une **carte bancaire premium l'été prochain**.

L'offre permettra d'emprunter jusqu'à 70 000 euros sur cinq ans. Pour un prêt inférieur à 7 000 euros, les clients n'auront pas besoin de fournir d'autres informations que celles fournies à l'ouverture du compte. Cet été, une carte Visa Premium viendra compléter l'offre.

Depuis l'ouverture, il y a eu des hauts et de bas, parfois liés à des problèmes techniques. Ainsi, la semaine dernière, la finalisation d'ouverture de comptes depuis une boutique Orange a été impossible pendant trois jours. Depuis, le problème a été résolu. ».

L'objectif d'Orange Bank est d'atteindre les deux millions de clients d'ici 2027. Pour cela, il va viser d'autres marchés que la France et compte s'ouvrir à des pays comme la **Belgique** ou **l'Espagne**, où le groupe est déjà présent sur les télécoms et où il est considéré comme un opérateur connu et fiable. **EN SAVOIR+**

DISTRIBUTION

Assurance vie : La Banque Postale lance un contrat en ligne

01 MARS 2018 – L'ARGUS DE L'ASSURANCE

La Banque Postale poursuit sa démarche de transformation digitale en proposant un contrat d'assurance vie en ligne, via sa filiale de courtage EasyBourse.

Nouveau venu dans l'assurance vie en ligne, la Banque Postale lance le contrat **EasyVie** avec sa filiale de courtage en ligne **EasyBourse**. Annoncé lors de la présentation des résultats du groupe fin février, ce nouveau contrat propose un support en euros et une large gamme d'unités de compte dont des trackers et des SCPI.

Sans frais d'entrée ni d'arbitrage, le contrat prévoit deux modes de gestion possibles : la **gestion libre accessible dès 1 000 euros de versement initial**, et un mandat d'arbitrage également accessible dès 1 000 euros et qui sera fonction du profil d'investissement.

Le contrat propose en outre deux garanties spécifiques : une **garantie Coup Dur Premium** qui permet de compenser une éventuelle différence négative entre la valeur de rachat du contrat et des versements au moment du rachat. Et une **garantie plancher en cas de décès** qui permet aux bénéficiaires de percevoir une prestation allant jusqu'à 250 000 euros pour couvrir une éventuelle différence négative entre la valeur du contrat et des versements. **EN SAVOIR+**

DIGITAL



La Banque Postale : une appli contre les fins de mois difficiles

26 FEVRIER 2018 – CBANQUE

La Banque Postale a réalisé, en partenariat avec une dizaine d'associations, « **Pilote Budget** », une application mobile gratuite de gestion de budget à destination des ménages à budget serré.

En tant qu'établissement financé sur des fonds publics, **La Banque Postale est dépositaire d'une mission d'accessibilité bancaire**, et autorise toute personne qui en fait la demande d'ouvrir un Livret A aux caractéristiques particulières permettant de l'utiliser comme compte du quotidien.

Cette mission de service public s'est enrichie en mars dernier d'un **plan d'inclusion bancaire par le numérique**. Son objectif ? Aider les personnes à budget serré (foyers modestes, jeunes, etc.) à mieux connaître leur budget et anticiper ainsi d'éventuelles difficultés financières. Contrairement aux agrégateurs du type **Linxo** ou **Bankin'**, « Pilote Budget » ne se connecte pas directement aux comptes bancaires, et garantit donc la confidentialité. **C'est l'utilisateur qui renseigne ses ressources et ses charges. A partir de ses éléments, l'application calcule un « reste à vivre », par semaine et par mois.** **EN SAVOIR+**



Chez Natixis Assurances, le chatbot Anna compulse les documentations

28 FEVRIER 2018 – LE MONDE INFORMATIQUE

Natixis Assurances met en place un **outil d'intelligence artificielle** pour ses chargés de relation client.

« **Améliorer l'expérience utilisateur et optimiser les temps de réponse client** », sont les objectifs de **ANNA**, le **chatbot** mis en place par Natixis Assurances pour les collaborateurs du métier assurances de personnes.

L'outil permet aux conseillers de disposer de **réponses rapides, fiables et contextualisées**, d'avoir des clés pour aider les clients à résoudre des problématiques qui nécessitent une expertise juridique pointue et de consacrer davantage de temps à des demandes à forte valeur ajoutée. Sur deux jours de test, Natixis Assurances constate un **gain de temps de 40% en moyenne**.

En outre l'outil permet de **générer des réponses automatiques aux clients** à travers des mails préconfigurés grâce une phase d'apprentissage durant laquelle l'équipe projet a constitué un corps de questions revenant souvent de la part des clients. Sachant qu'**au fil des interactions avec ses utilisateurs, ANNA continuera à apprendre en permanence.** **EN SAVOIR+**



L'assistant virtuel indiscret de Sberbank

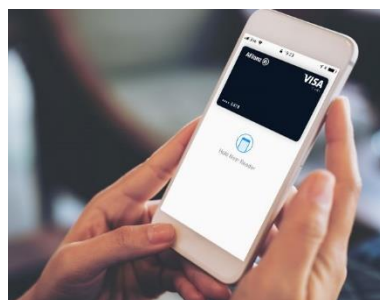
28 FEVRIER 2018 – C'EST PAS MON IDÉE !

Les **assistants virtuels** s'immiscent partout dans la banque, soit au contact direct de la clientèle, soit en **support aux téléconseillers des centres d'appel**. Dans ce dernier registre, **Sberbank** améliore désormais l'intégration, avec **un système capable de suggérer spontanément aux opérateurs les réponses** à fournir à leur correspondant.

Imaginons qu'au lieu d'attendre que le conseiller de la banque interroge son assistant virtuel, celui-ci **écoute et analyse sa conversation en temps réel**, puis prend **l'initiative de rechercher les informations additionnelles** qu'il estime pertinente pour son utilisateur et les **lui présente automatiquement**. C'est exactement l'objet d'une **expérience pilote actuellement en cours au sein de Sberbank**, plus précisément dans son centre de contact pour les entreprises.

L'objectif est, naturellement, d'**accélérer le traitement des demandes prises en charge par les téléconseillers**, tout **en garantissant la satisfaction des clients**. En ce sens, les premiers résultats obtenus semblent prometteurs, avec une **réduction des temps de résolution pouvant atteindre 50%** dans certains domaines spécifiques. Selon toute vraisemblance, il reste cependant encore des progrès à accomplir pour que l'automate soit en mesure d'interpréter correctement une majorité de conversations. **EN SAVOIR+**

PAIEMENTS



Visa et Allianz Partners présentent une nouvelle solution de paiement « Allianz Prime »

28 FEVRIER 2018 – BOURSIER.COM

Visa et Allianz Partners présentent une application de **paiement mobile** et de fidélisation ; première en son genre **dans le secteur des assurances**.

La nouvelle application dispose d'une **technologie sécurisée et intégrée**, mise au point par Visa. Elle **remplace les informations sensibles du compte lié à la carte de paiement par un identifiant numérique unique** (un « jeton » ou « token »). Cet identifiant peut ainsi être utilisé pour **traiter des paiements sans exposer les véritables données du compte** du client. Les utilisateurs d'Allianz Prime bénéficient également d'un **programme de fidélité** avantageux, d'un **outil de suivi des dépenses intelligent** simplifiant la gestion de leur budget, ainsi que de la solution **Allianz Digital Payments Protection**.

L'application est en test en Italie, auprès d'un panel de clients d'Allianz. Les utilisateurs d'Allianz Prime pourront **effectuer des transactions mobiles sécurisées sur tous les terminaux sans contact du monde**.

Allianz a créé une **nouvelle façon d'interagir avec les clients** et de les récompenser. **EN SAVOIR+**

RÉGLEMENTAIRE



La finance participative demande aux régulateurs de changer d'échelle

28 FEVRIER 2018 – LES ECHOS

Les plateformes spécialisées dans l'investissement en actions et en obligations **demandent aux régulateurs de financer des projets d'entreprises** allant jusqu'à 8 millions d'euros. Leur capacité d'intervention est aujourd'hui limitée à 2,5 millions d'euros.

Les plateformes de **financement participatif** voient grand. A l'occasion d'une consultation lancée par **l'Autorité des marchés financiers** sur les règles d'information des investisseurs, elles ont demandé aux autorités françaises **un assouplissement de leur régulation pour être en mesure d'accompagner des projets d'entreprise, allant jusqu'à 8 millions d'euros.**

Pour ces acteurs, il s'agirait ainsi de **mettre leurs modalités d'intervention en cohérence avec les nouvelles règles** du jeu proposées par le gendarme des marchés financiers pour les levées de fonds d'entreprises. Dans le cadre de la réforme européenne sur les prospectus, l'AMF envisage en effet que, **pour les titres non cotés, un prospectus ne soit exigé que pour les offres d'au moins 8 millions d'euros** (sur douze mois).

La finance participative veut ainsi en profiter pour s'appliquer ce seuil comme montant maximal d'intervention. [EN SAVOIR+](#)

Solvabilité 2 : des simplifications dans le calcul des exigences de capital

01 MARS 2018 – L'ARGUS DE L'ASSURANCE

L'Autorité Européenne des assurances (EIOPA) recommande à la Commission Européenne de **simplifier la formule standard pour le calcul du ratio de solvabilité SCR.**

L'EIOPA a publié de **nouvelles recommandations** en matière de simplification de la formule standard pour le calcul du SCR (Solvency Capital Requirement).

L'objectif de la Commission Européenne sera de trancher, dans le cadre de la révision des actes délégués de **la directive Solvabilité 2**. L'objectif de cette « revoyure » est **d'instaurer plus de proportionnalité et de sensibilité aux risques dans le régime prudentiel des assurances** qui est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

L'EIOPA recommande de **réviser la calibration de la charge en fonds propres pour les risques** de catastrophes naturelles, les dépenses médicales et d'assistance ainsi que les risques de litiges/dépenses judiciaires, au regard des données récentes. L'Autorité conseille, en outre, de simplifier davantage les calculs pour les risques catastrophes, naturelles ou industrielles. [EN SAVOIR+](#)



RAPPROCHEMENTS



Le partenariat avec Groupama et Crédit Agricole est renforcé

27 FEVRIER 2018 – NEWS ASSURANCES PRO

Le **groupe de protection sociale Agrica**, en partenariat avec Crédit Agricole et Groupama, lancent officiellement **le label Agrica Prévoyance** afin de devenir un acteur majeur de la protection sociale des entreprises agricoles.

La Sgaps Agrica Prévoyance est en ordre de marche depuis le 1er janvier 2018, avec pour but de développer **le partenariat de distribution avec Groupama et Crédit Agricole Assurances**. Depuis 2015, ce partenariat s'est soldé par 50.000 nouvelles entreprises de la branche de la production agricole couvertes, dans le cadre d'appels d'offres.

A l'occasion du Salon de l'agriculture, les trois partenaires ont annoncé leur volonté de passer à la vitesse supérieure, dans le cadre de la nouvelle Sgaps Agrica Prévoyance. Environ 3.600 conseillers spécialisés de Groupama et Crédit Agricole vont commercialiser **des assurances collectives santé et prévoyance, à destination des entreprises agri, agro et affinitaires**, sous le label d'Agrica Prévoyance. L'objectif est d'atteindre un million de personnes protégées, 600M d'euros de chiffre d'affaires, 150.000 entreprises couvertes et 1Md d'euros de fonds propres comptables. **EN SAVOIR+**



L'AGENCE NATIONALE
POUR L'AMÉLIORATION
DES CONDITIONS DE TRAVAIL



AG2R LA MONDIALE

Un partenariat entre L'Anact et AG2R LA MONDIALE

01 MARS 2018 – ASSURANCE & BANQUE 2.0

L'**Anact** et d'**AG2R La Mondiale**, ont annoncé un **partenariat afin de prolonger et d'amplifier les coopérations déjà existantes entre les deux organismes** sur les enjeux de compétences et de qualité de vie au travail dans la filière agroalimentaire.

Prévu de s'étendre jusqu'à fin 2020, le partenariat se concentre sur la conception et la mise en œuvre **d'actions de sensibilisation et d'accompagnement des branches professionnelles et des territoires**. La sensibilisation se traduira par l'élaboration conjointe de supports, notamment numériques, de guides sectoriels et/ou méthodologiques par spécificité de branche ou de secteur.

L'Anact accompagnera également des actions d'AG2R LA MONDIALE auprès des partenaires sociaux de branches professionnelles. Dans ce cadre, les deux partenaires expérimenteront des **outils de diagnostic des conditions de travail afin d'aider les partenaires sociaux à définir des priorités en matière de prévention** ou à **conduire des négociations sur la santé et la qualité de vie au travail**. Ce partenariat permettra également de mettre en place des actions collectives territoriales et sectorielles ou encore de conduire des interventions pilotes sur des thématiques précises. **EN SAVOIR+**

LE CONSEIL SUR-MESURE POUR TRANSFORMER ET OPTIMISER VOS ENVIRONNEMENTS LES PLUS COMPLEXES.



csaconsulting est devenu en plus de 20 ans un partenaire privilégié des principaux groupes bancaires et d'assurance, en France et à l'international. Cultivant une véritable alternative aux grands cabinets de conseil, notre approche est opérationnelle, pragmatique et apporte à nos clients une réelle plus-value en toute objectivité.

CONTACTEZ-NOUS